

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 39 (2002)  
**Heft:** 1531

**Artikel:** Le chômage au féminin  
**Autor:** Bühler, Elisabeth  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1008733>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le chômage au féminin

Dr. Elisabeth Bühler,  
Institut de géographie, Université de Zurich

Tout au long des années 1990, les chiffres du taux de chômage<sup>1</sup>, publiés par le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), étaient toujours plus élevés pour les femmes que pour les hommes. De surcroît, ces indications chiffrées officielles ne représentent qu'une partie des chômeurs effectifs, car de nombreuses personnes en quête d'emploi ne sont pas enregistrées auprès des Offices régionaux de placement (ORP). Parmi ces personnes non-enregistrées, la majorité sont des femmes (plus de 60%).

La majeure partie des hommes non-enregistrés est jeune, environ 50% ont entre 15 et 24 ans. On peut supposer qu'il s'agit là principalement d'hommes qui, au terme de leur formation, ne recourent pas encore aux indemnités journalières (délais de carence) ou exercent une activité lucrative parallèlement à leurs études.

Types de communes	Femmes	Hommes
	%	%
Centres	7.0	6.7
Suburbaines	6.1	5.2
Riches	4.0	3.6
Périurbaines	5.0	3.9
Touristiques	4.3	3.9
Industrielles et tertiaires	4.9	4.0
Rurales de pendulaires	4.3	3.3
Agricoles mixtes	3.4	2.8
Agricoles	2.8	2.5
Suisse	5.8	5.0

Source: Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), Statistique du marché du travail, Office fédéral de la statistique, Recensement fédéral de la population 1990.

Au contraire, chez les femmes non-enregistrées, les 40 à 54 ans représentent le groupe le plus important. Pour quelles raisons sont-ce justement ces femmes d'un certain âge qui ne s'annoncent pas auprès des ORP et qui, par là, renoncent

à un possible soutien? Pour répondre à cette question, il faut tenir compte de raisons aussi bien structurelles que culturelles. Au nombre des raisons structurelles viennent en premier lieu les conditions des ORP qui obligent tout chercheur d'emploi à accepter immédiatement une occupation correspondant à sa demande. Cette contrainte peut s'avérer problématique pour des personnes qui s'occupent d'un ménage et d'enfants - en Suisse, ce cas de figure concerne encore et toujours majoritairement des femmes. Au rang des facteurs culturels, on retrouve les représentations traditionnelles des rôles sociaux qui n'envisagent pas le droit (moral) à un revenu propre pour des femmes vivant en couple et qui, de ce fait, enlèvent toute légitimité au fait de toucher des indemnités de chômage.

Fondamentalement, le chômage des femmes et des hommes se conforme au même modèle régional: là où le taux de chômage des hommes est élevé, celui des femmes l'est généralement aussi (voir tableau 1). A vrai dire, on observe de très nettes différences entre les taux de chômage féminin et masculin suivant les régions linguistiques de la Suisse. Alors que les taux féminins ne se distinguent que peu de ceux masculins en Suisse alémanique, ils sont clairement plus élevés pour les premiers dans la partie romande. C'est cependant au Tessin que la différence est plus importante.

Comment peut-on expliquer ces taux de chômage féminin particulièrement élevés (très au-dessus de la moyenne) en Suisse romande et au Tessin? Jusqu'à aujourd'hui, les sciences sociales ne se sont jamais vraiment intéressées à cette question, raison pour laquelle il n'existe à ce jour pas de réponses convaincantes et englobantes. Les rares études existantes (voir tableau 2) montrent cependant que c'est le rôle prépondérant des facteurs culturels qui explique les différences entre Suisse alémanique et Suisse

romande. Les divergences entre les chômeuses effectives et le nombre de femmes répertorié par les ORP sont nettement moindres en Suisse romande qu'en Suisse alémanique. En Suisse romande, cette relative adéquation des statistiques trouve probablement son origine dans les connotations plus positives

		Femmes	Hommes
Suisse	Ville	6.03	6.16
alémanique	Agglomération	4.77	4.23
	Campagne	3.52	3.07
Suisse	Ville	9.27	8.77
romande	Agglomération	7.75	6.40
	Campagne	6.73	4.96
Suisse	Ville	10.69	8.37
italienne	Agglomération	9.42	6.33
	Campagne	10.05	5.88
Suisse		5.76	4.99

que revêt l'image de l'épouse et de la mère salariée. Il s'agirait d'étudier de manière plus approfondie dans quelle mesure cette meilleure acceptation en Suisse romande de l'activité rémunérée des mères et des épouses n'est pas aussi liée au fait que son apport correspond à une nécessité financière des ménages. Quoi qu'il en soit, les taux de chômage des femmes relativement plus bas en Suisse alémanique ne doivent pas simplement être interprétés comme le signe d'un marché du travail et de structures de formation plus favorables. Les taux de chômage féminin relativement bas dans la partie alémanique sont également la conséquence d'un retrait, culturellement conditionné, des femmes sans emploi dans la sphère domestique. ■

<sup>1</sup>Le taux de chômage s'obtient en divisant le nombre de chômeurs inscrits par le nombre des personnes actives. Sont considérées comme personnes actives toutes celles qui exerçaient une activité lucrative salariée pendant au moins six heures par semaine. Le nombre de personnes actives établi lors du recensement fédéral actuel sert pendant dix ans de base de calcul.